

**AVIS SUR LES
DISPOSITIFS
MÉDICAUX****ZENITH TX2****Endoprothèse aortique thoracique****Avis de radiation****Adopté par la Commission nationale d'évaluation des dispositifs médicaux et des technologies de santé le 6 décembre 2022**

Faisant suite à l'examen du 6 décembre 2022, la CNEDiMTS a adopté l'avis le 6 décembre 2022

Radiation de la liste des produits et prestations prévue à l'article L.165-1 du code de la sécurité sociale :

La Société Cook France informe la Commission qu'elle ne commercialise plus les références de ZENITH TX2 détaillées dans le tableau ci-dessous et demande par conséquent leur radiation de la liste des produits et prestations remboursables. Ces références sur mesure sont inscrites sous nom de marque.

Code LPP	Intitulé	Références à radier
3138928	ZENITH TX2, système modulaire, corps proximal cylindrique sur mesure	CMD-ZTEG-2P-F-XXXX-XXXXXX
3159528	ZENITH TX2, système modulaire, corps proximal dégressif sur mesure	CMD-ZTEG-2PT-F-XXXX-XXXXXX
3119233	ZENITH TX2, système modulaire, corps distal cylindrique sur mesure	CMD-ZTEG-2D-F-XXXX-XXXXXX

La Commission prend acte de cet arrêt de commercialisation. Le besoin étant couvert par ailleurs, elle émet en conséquence un avis favorable à la radiation de la liste des produits et prestations mentionnés à l'article L 165-1 du code de la sécurité sociale.

Avis 1 définitif

ZENITH TX2, 6 décembre 2022Toutes nos publications sont téléchargeables sur www.has-sante.fr